



Les biens présents dans votre maison représentent l'équivalent CO₂ d'environ 6 allers-retours Paris-New York en avion. AFRICA STUDIO/STOCK ADOBE

Consommation à effet de serre

Jeter un équipement plutôt que le réparer. Renouveler un appareil qui fonctionne encore. Acheter un vêtement que l'on possède déjà en quantité. L'évolution de nos modes de consommation contribue à l'épuisement des ressources et au réchauffement climatique. Une nouvelle étude de l'Ademe fait les comptes

Gaz à effet de serre. Pour la grande majorité des gens, ces quelques mots font immédiatement penser aux gaz d'échappement de nos véhicules. Pourtant, ils sont loin d'être les seuls à contribuer au réchauffement climatique. Chaque année, un Français émet en moyenne 10,7 tonnes de CO₂. Et, sans qu'on s'en aperçoive, nos appareils électroménagers, nos vêtements ou nos meubles peuvent représenter jusqu'à 25 % de ces émissions.

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Celle-ci pointe le rôle des biens et équipements du quotidien dans les émissions de CO₂ et l'extraction des ressources naturelles. En moyenne, un foyer français possède en effet 2,5 tonnes d'équipements, pour lesquels il a fallu mobiliser 45 tonnes de matières et qui ont généré 6 tonnes équivalent CO₂. Pour prendre des illustrations un peu plus parlantes, les biens présents dans votre maison représentent l'équivalent d'environ 18 hippopotames et 6 allers-retours Paris-New York.

La face cachée de nos équipements

Problème : la plus grande partie de cette empreinte est invisible pour le consommateur, car générée bien en amont de nos maisons, dans les carrières d'extraction de matières premières, sur les ateliers de fabrication ou dans les chaînes de distribution. D'après les chiffres de l'Insee, cela fait maintenant cinquante ans que les Français consomment un peu plus chaque année. Et cette augmentation des volumes s'accompagne d'une transformation des postes de

consommation. Des garde-robes pleines à craquer, des smartphones que l'on renouvelle tous les deux ans, des meubles que l'on change comme des accessoires de décoration... les nouvelles habitudes de consom-

mation ont un impact direct sur les ressources de la planète. La bonne nouvelle est qu'il existe des solutions simples pour inverser la tendance.

Dans son étude, l'Ademe recense des comportements courants sur

lesquels il est possible d'agir. Le surdimensionnement en est un bon exemple. Le consommateur n'y pense pas nécessairement lorsqu'il choisit un nouveau modèle de téléviseur, mais plus la taille de l'écran

sera grande, plus l'impact carbone de l'appareil augmentera proportionnellement. La production d'un téléviseur de 60 pouces engendrera un peu plus de 560 kilos de CO₂, quand un équipement de 30 pouces dépassera à peine 250 kilos.



Arnaud Leroy, président de l'Ademe

« Réduire notre empreinte écologique est notre affaire à tous »

Pourquoi avoir choisi de mettre en avant, dans l'étude que vous venez de publier, le « poids carbone » des objets du quotidien ?

Parce que, contrairement à ce que l'on croit parfois, si les transports et l'alimentation représentent une grande part de notre empreinte écologique, les biens de consommation courante génèrent, eux aussi, des volumes importants de gaz à effet de serre et mobilisent énormément de matières. Les équipements électroniques – et notamment les smartphones – requièrent par exemple des minerais qui nécessitent l'extraction de tonnes de terre et de pierres. Par ailleurs, la fabrication de ces équipements, majoritairement importés, se réalise dans le cadre de normes environnementales moins exigeantes qu'en Europe et avec de l'énergie issue de sources fossiles. Il est donc important de prendre conscience que, avant

même leur arrivée dans nos foyers, la fabrication, le transport et le conditionnement de ces objets génèrent énormément de CO₂. La réduction de notre empreinte écologique, carbone et matière, passe donc inévitablement par une meilleure maîtrise de notre consommation individuelle.

Quelle attitude adopter pour changer la donne ?

Les pistes sont nombreuses. Pour limiter le poids du transport, on peut déjà privilégier des produits locaux. Mais, plus globalement, nous devons collectivement sortir de la culture du « jetable ». Il s'agit d'un véritable projet de société car le modèle linéaire « fabriquer, consommer, jeter » se heurte inévitablement à l'épuisement des ressources de la planète. Il faut progresser vers une économie différente, où nous consommons de manière sobre, où les produits ont une durée de vie plus longue,

où nous limitons les gaspillages et où nous arrivons à faire de nos déchets de nouvelles ressources.

Qui doit prendre l'initiative ? La réponse est-elle à l'échelle individuelle ?

Une prise de conscience collective, si elle est largement partagée, peut contribuer à infléchir la dynamique, et c'est l'objet de la publication de notre étude « Impact environnemental des biens d'équipement ». Avec le Plan Climat, le gouvernement a fixé une ambition forte, être neutre en carbone en 2050, et des objectifs clairs. Dans la Feuille de route pour une économie circulaire présentée par le Premier ministre en avril, on trouve un volet important sur le « mieux consommer » assorti d'actions qui engagent tous les acteurs : fabricants, consommateurs, pouvoirs publics... C'est en fédérant les énergies que nous réduirons notre empreinte écologique. ♦

Utiliser plus pour économiser plus

Second comportement symptomatique de notre consommation moderne : le renouvellement permanent. Non seulement nous achetons aujourd'hui 60 % plus d'habits qu'en 2002 *, mais en plus nous les gardons moitié moins longtemps. Autre exemple, près de 90 % des Français changent leur téléphone portable alors qu'il fonctionne encore. Effets de mode, publicités, offres promotionnelles, les incitations à acheter du neuf sont nombreuses pour créer ce besoin.

Pourtant, différentes voies sont possibles pour allonger la durée de vie de nos équipements. Recours plus fréquent à la réparation, don à des proches ou à des associations ou tout simplement meilleure utilisation, la marge de manœuvre est grande. Les fabricants et distributeurs ont évidemment eux aussi un rôle à jouer. Une enseigne comme Boulanger, par exemple, a mis en ligne une plateforme baptisée Happy3D, sur laquelle les consommateurs peuvent commander des pièces détachées fabriquées grâce à une imprimante 3D, ou même télécharger les plans pour imprimer eux-mêmes les pièces. Une seconde vie pour vos objets, des économies pour votre portefeuille et un peu de répit pour la planète. ♦

* Source : McKinsey, 2016.



Pour chaque équipement, une très petite partie des matières premières excavées sera utilisée. DRONOTEC/STOCK ADOBE

Comment déchiffrer votre empreinte carbone

Pour mesurer l'impact sur le changement climatique d'un bien de consommation, il convient de prendre en compte l'intégralité de sa durée de vie et pas seulement son utilisation. C'est le rôle du « kilogramme équivalent CO₂ », ou poids carbone. Explications

Votre téléviseur pèse 420 kilos. Et si vous avez malgré tout réussi à l'emporter jusque dans votre salon, c'est parce que cette charge n'est pas portée par le consommateur, mais bien par la planète. 420 kilos, ce n'est pas la masse de l'appareil, mais son poids en équivalent CO₂, ou « kg éq. CO₂ », selon les résultats de l'étude réalisée par l'Ademe sur les poids carbone et matières des produits de consommation et biens d'équipement. Cet indicateur, utilisé pour mesurer la quantité de gaz à effet de serre (GES) générée par un produit, reste toutefois assez obscur pour un grand nombre de consommateurs. Pour le comprendre, deux principaux éléments sont à connaître.

Émission de carbone...

Tout d'abord, il existe différentes sortes de GES : le dioxyde de carbone, bien entendu, mais aussi le méthane, le protoxyde d'azote ou encore la vapeur d'eau. Pour en simplifier la mesure, les différents GES émis par un même objet sont réunis sous une même unité. C'est pour cette raison que l'on parle d'« équivalent » CO₂. Ensuite, et c'est là tout l'intérêt de cet outil, il ne se contente pas d'évaluer la

fabrication ou l'utilisation d'un produit, mais bien l'intégralité de son impact carbone sur l'ensemble de sa durée de vie. Les 420 kilos équivalent CO₂ de votre téléviseur prennent en compte l'extraction des matières premières qui le composent, sa fabrication, son transport, sa distribution, son utilisation et son élimination en fin de vie.

« Nos équipements domestiques représentent une empreinte carbone très importante sur laquelle il est essentiel de mener une action volontariste », souligne Marie-Christine Prémartin, directrice exécutive des programmes de l'Ademe. Car l'objectif de cet indicateur est évidemment de permettre de tirer des actions concrètes et notamment de sensibiliser les acheteurs à l'importance de l'augmentation de la durée de vie des produits.

... et extraction de matières

Le bien que l'on achète n'est donc que la partie émergée de l'iceberg. Une autre donnée permet de mieux en prendre conscience : celle de « matière mobilisée ». Elle correspond aux matières premières nécessaires pour produire l'équipement. Plusieurs tonnes de terre sont excavées pour utiliser seule-

ment quelques grammes de minerai dans les puces de nos smartphones par exemple. Pour un lave-linge de 79 kilos, ce sont 2,1 t de matières premières prélevées pour produire les différents composants de cet appareil : fer, aluminium..., qui seront mobilisées sur l'ensemble de son cycle de vie. « L'étude met en lumière l'importance des phases de fabrication, de distribution et d'utilisation des produits, très énergivores et consommatrices de matières premières », confirme Marie-Christine Prémartin.

L'électroménager et les appareils électroniques ne sont évidemment pas les seuls incriminés. Le textile ou le mobilier sont également concernés. La fabrication d'un manteau, par exemple, réclame en moyenne plus de 100 kilos de matières (polyester, coton, etc.). Pour réduire au maximum l'impact de l'extraction de ces éléments, la solution est donc de retarder autant que possible le renouvellement du bien, en favorisant la réparation par exemple (voir ci-contre). « L'écoconception des biens et des services ainsi que la modération de nos pratiques de consommation sont complémentaires et indissociables », poursuit-elle. Prêt à passer de la théorie à la pratique? ♦

Plus connectés, plus « carbonés » ?



Le nombre d'objets connectés devrait atteindre 50 à 80 milliards en 2020. DANIEL KRASON/STOCK ADOBE

Qu'il s'agisse de notre électroménager ou de nos vêtements, la tendance est aux objets connectés et aux appareils intelligents. Une transformation à base de composants électroniques qui n'est pas sans conséquences pour l'environnement

Prenez n'importe quel objet du quotidien, connectez-le à Internet et vous obtiendrez un appareil dit intelligent. Four, lave-linge, équipement de santé, montre, pas un jour ne passe sans qu'un nouveau produit vienne agrandir la déjà grande famille des équipements connectés. La promesse des fabricants est de doter un objet basique de fonctionnalités logicielles visant à en simplifier l'utilisation ou à enrichir ses possibilités.

Mais il y a un « mais ». « Plus on va mettre de composants électroniques dans ces objets pour les connecter et leur donner des capacités de calcul, plus on va extraire de la matière pour les produire et notamment des terres rares et métaux stratégiques », explique Erwann Fangeat, coordinateur de pôle au service produits et efficacité matière de l'Ademe. Un poids environnemental auquel il faut ajouter la consommation énergétique des immenses centres de données chargés de traiter et stocker les gigantesques quantités d'informations générées par ces équipements. L'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe) et l'institut Gartner estiment qu'il y aurait à l'heure actuelle 15 milliards d'objets connectés sur Internet dans le monde, contre 4 milliards seulement en 2010, et que ce chiffre devrait exploser pour atteindre entre 50 et 80 milliards en 2020.

Difficile aujourd'hui d'évaluer l'impact d'un tel phénomène. D'autant que tout n'est pas blanc ou noir dans ce monde d'équipements connectés. Car si la nécessité

de connecter sa brosse à cheveux peut poser question, la possibilité de mieux réguler l'éclairage ou le chauffage de son domicile grâce à la domotique peut constituer un véritable bénéfice écologique. Mieux, des fabricants utilisent cette nouvelle connectivité pour allonger la durée de vie de leurs produits en mettant en place des systèmes de maintenance préventive.

Détecter la panne avant qu'elle ne survienne

Des capteurs vont détecter les signes avant-coureurs d'une panne afin d'intervenir avant que l'appareil ne soit trop endommagé. Certains problèmes peuvent également être corrigés à distance, évitant ainsi le déplacement d'un technicien. C'est une pratique très fréquente sur les box d'accès à Internet par exemple. Les opérateurs peuvent se connecter à l'équipement pour le reconfigurer. Et s'il s'avère que le dysfonctionnement est dû à un problème matériel, le technicien qui se déplace arrive d'ores et déjà chez le client avec une solution et non plus pour diagnostiquer la panne et revenir plus tard.

Entre un gadget qui va voir son poids matière et carbone inutilement augmenté et un équipement dont la connectivité va apporter une réelle valeur, il existe donc un distinguo important. « Le tout est de prendre un peu de recul pour se demander si l'application de l'objet est pertinente ou non », souligne Erwann Fangeat. Est-ce que vous avez véritablement besoin d'un grille-pain connecté? ♦

L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE FAIT PEAU NEUVE



SUR LES LAVE-LINGE, lave-vaisselle ou téléviseurs, l'étiquette énergie est partout. Depuis 1994, le diagramme multicolore permet d'évaluer en un coup d'œil la consommation énergétique et indirectement les émissions de gaz à effet de serre générées par un appareil lors de son utilisation.

Mais au fil des années, l'étiquette a été victime de son succès. Face aux

progrès réalisés par les constructeurs, le barème a parfois dû être étendu aux notes A+, A++ et même A+++.

Une notation (qui concerne essentiellement les appareils domestiques) difficilement lisible pour les consommateurs. « Entre une étiquette A et une A+++, on peut trouver une différence de contribution à l'effet de serre de 22 %, note Thérèse Kreitz, experte à l'Ademe. Sur certains produits, comme par exemple

les réfrigérateurs, plus aucun modèle n'affiche une note inférieure à B, car la réglementation interdit leur mise sur le marché. »

Pour refléter cette évolution, une nouvelle étiquette va donc faire son apparition en 2019-2020. Adieu A+++ ! Dans ce nouveau barème, les meilleurs élèves recevront au mieux un B, et les moins performants la lettre G afin de continuer à tirer le

marché vers le haut. « Il faut mesurer les progrès accomplis, se réjouit Thérèse Kreitz. En l'espace de vingt ans, la quasi-totalité des appareils notés de G à C ont disparu des rayons grâce aux réglementations européennes dans de nombreuses catégories de produits. Les industriels ont réellement joué le jeu. Les gros appareils blancs sont devenus 1,5 à 2,5 fois plus efficaces, mais certaines tendances, comme l'augmentation des

tailles et l'ajout de fonctionnalités, ont parfois contrebalancé ces évolutions. Il est donc indispensable d'adapter son équipement à ses besoins. Cette nouvelle étiquette va inciter les fabricants à aller toujours plus loin, tout en offrant plus de lisibilité aux consommateurs. »

Retrouvez les équipements les plus efficaces de chaque catégorie : www.guidetopten.fr



Du sans-neuf pour le « zéro déchet »

Seriez-vous prêt à ne plus rien acheter de neuf pendant un an ? C'est le défi que vous propose de relever Zero Waste au travers du projet « Rien de neuf ». Une expérience de consommation alternative qui a déjà séduit plus de 12.000 participants

Le 1^{er} août dernier a eu lieu le jour du dépassement. Soit la date à laquelle l'humanité a dépensé l'ensemble des ressources que la Terre peut régénérer en une année. Ce triste anniversaire, dont la date avance chaque année, vient nous rappeler que notre consommation de ressources (matières premières, énergie, eau) n'est plus soutenable. Actuellement, la consommation moyenne d'un Français génère une empreinte matière de 12 tonnes par an, et si l'essentiel de cette dernière se situe très en amont de l'acquisition, elle n'en demeure pas moins trois fois supérieure à ce que la planète peut nous offrir.

Comment (ré)agir ? Par exemple, en relevant le défi « Rien de neuf », lancé par l'association Zero Waste. Le principe : ne rien acheter de neuf pendant un an, pour privilégier la récupération, le prêt et le don. « La démarche n'est pas dogmatique, sourit Marine Foulon, qui coorganise le défi. L'idée est avant tout de se poser la question à l'heure d'acheter un objet : en ai-je vraiment besoin ou est-ce seulement une envie ? Et si oui, m'est-il possible de me le procurer autrement qu'en l'achetant neuf ? »

Récupérer, réutiliser, recycler

Pas question, en effet, de passer au 100 % d'occasion. L'idée d'acheter des sous-vêtements ou des chaussures déjà portées ne séduit par exemple pas du tout Camille, qui a relevé le défi avec ses trois enfants. « Le projet est très riche. Il apporte surtout une dimension ludique à une démarche qui est souvent perçue

comme un brin austère, et permet de faire prendre conscience à de jeunes enfants que l'achat ne doit pas être aussi simple que cela : fabriquer un objet, cela ne se fait pas en claquant des doigts ou en pianotant sur un smartphone ! »

La clé de la réussite du défi ? L'organisation. « Trouver des objets d'occasion en parfait état ou se les faire prêter, ça n'est pas compliqué lorsqu'on connaît les bons réseaux, mais ça prend plus de temps, souligne Gaëlle, une autre participante. Mais le site du défi regorge de bons plans et d'adresses utiles, et puis le fait d'être engagé dans un tel projet crée du lien et permet d'échanger une foule d'objets – et d'idées – avec ses voisins ! La dynamique est vraiment positive. »

S'il reste encore des freins à la généralisation de la démarche, ils sont à chercher auprès des enfants, et notamment des cadeaux. « Les anniversaires sont de plus en plus des foires à tout, se désole Camille. Il faut offrir toujours plus de choses, et parfois les invités eux-mêmes repartent avec des cadeaux, le plus souvent des babioles sans intérêt qui finissent à la poubelle... Pour ma part, j'essaie d'offrir des cadeaux immatériels, comme du temps ou des activités, mais le cap est difficile à passer autour de moi. » Pour aller plus loin, Camille a créé un logo, Ecokado*, à coller sur les invitations aux goûters d'anniversaire pour inciter les parents des enfants invités à ne pas offrir de cadeaux neufs. Les petits ruisseaux font les grandes rivières ! ♦

* www.ecokado.fr



La moitié des Français s'est essayée à réparer ses appareils ménagers. PHOTOGRAPHIE.EU/STOCK ADOBE

Autoréparation : le coût de la panne

Réparer plutôt que remplacer, l'idée prend de l'ampleur. Mais pour généraliser ce bon réflexe, il faut permettre à chacun de disposer des pièces, mais également du savoir-faire

Bricoleurs, les Français ? Ambitieux en tout cas : alors qu'ils sont deux tiers à considérer que les appareils électroménagers ne sont pas facilement réparables, la moitié d'entre eux s'y sont tout de même essayés. C'est ce que nous apprend une étude publiée récemment par l'Ademe et Spareka (qui accompagne les particuliers dans le diagnostic et la réparation de leurs appareils), consacrée à l'attitude des consommateurs vis-à-vis de l'auto-réparation*.

Pourquoi nous obstinons-nous à tenter de donner une seconde vie à des appareils récalcitrants ? Parfois par souci d'économie, mais aussi parce que nous avons globalement le sentiment de nous débarrasser trop facilement d'objets encore fonctionnels. Plus de 1 Français sur 4 estime ainsi qu'il jette trop, une proportion qui atteint même 1 sur 3 auprès des moins de 25 ans. L'attention au gâchis semble donc gagner du terrain au fil des années. « Le sujet profite d'une médiatisation importante, note Marie Hervier, ingénieure environnement à l'Ademe, et un nombre croissant d'individus s'inscrivent dans une forme de rejet du tout-jetable. En outre, le "do it yourself" a le vent en poupe, et le fait de savoir réparer soi-même devient valorisant, comme le montre

le succès de lieux tels que les "Repair cafés". » Outre l'aspect financier, les motivations de ce mouvement sont donc aussi à chercher du côté du militantisme et d'une attention plus importante aux préoccupations environnementales. Parmi les personnes interrogées, 77 % mettent ainsi en avant la dimension responsable et écologique pour justifier leur choix, juste derrière l'aspect financier.

Se former et se faire accompagner

Pour permettre au mouvement de prendre de l'essor, un indice de réparabilité devrait prochainement voir le jour sur les produits électriques et électroniques (électroménager, bricolage, etc.) du marché, qui permettra aux acheteurs de s'assurer que l'objet qu'ils convoitent sera réparable. Concrètement, cet indice validera le fait que les pièces sont disponibles et que la documentation, y compris vidéo, est accessible sur Internet. Il faut que, lors de l'achat, les clients puissent inclure cette information dans le comparatif de leurs produits.

L'Ademe achève la création d'un site** recensant l'ensemble des réparateurs de France, qu'il s'agisse de grandes centrales ou d'artisans locaux capables d'intervenir au-delà de l'expiration de la garantie.

Il convient cependant de tempérer cette « fièvre bricoleuse ». Même si 17 % des Français ont déjà tenté de réparer eux-mêmes leur lave-linge, l'auto-réparation reste aujourd'hui essentiellement le fait d'objets peu complexes, comme de petits meubles et des éléments de décoration.

Un taux d'équipement record

Sur le matériel multimédia, par exemple, 20 % des Français équipés sont tentés de le remplacer dès la première panne, et une majorité de smartphones sont échangés avant même les premiers signes de faiblesse...

« On répare certes davantage, mais le taux d'équipement moyen des Français a tellement augmenté que cela peut rester marginal, constate Marie Hervier. Et plus on a d'appareils chez soi, plus on a le sentiment qu'une panne survient fréquemment. En revanche, on constate que ceux qui franchissent le pas y prennent goût : 80 % des Français qui ont réparé un appareil par eux-mêmes renouvelleront l'expérience. » ♦

* Perceptions et pratiques des Français en matière d'auto-réparation – Ademe / Spareka, novembre 2017.

** annuaire-reparation.fr (couvre actuellement six grandes régions).

LE CHIFFRE

34 ou 118 ?

Savez-vous combien vous possédez d'objets électriques ? À cette question, les Français répondent en moyenne 34, alors qu'un foyer en compte en fait bien plus : entre 73 et 118, selon que l'on vit en appartement ou dans une maison.

Au petit jeu des pièces, c'est le salon qui arrive en tête, avec 24 appareils, suivi de près par les chambres (22), devant la cuisine, la salle de jeu et le garage, qui comptent chacun une quinzaine d'équipements électriques. N'oublions pas la cave,

le grenier et même le jardin ou le balcon, qui comptent 3 appareils en moyenne.

Il est intéressant de noter qu'une écrasante majorité (85 %) de ces objets ont été achetés neufs (exception faite des téléviseurs cathodiques, d'occasion pour 44 % d'entre eux), et qu'ils sont conservés longtemps : plus de la moitié de ces produits ont plus de 6 ans, et même davantage pour le petit électroménager et la hi-fi. En moyenne, six appareils sont en revanche complètement inutilisés.





Pierre Galio, responsable du service « consommation et prévention » de l'Ademe

« L'achat plaisir n'est pas incompatible avec l'achat utile »

Écrans démesurés, vêtements en surabondance ou véhicules « suréquipés », le surdimensionnement est un comportement d'achat extrêmement courant... mais non sans impact sur l'environnement. Pierre Galio plaide pour une consommation plus juste

Qu'est-ce que le surdimensionnement que vous appelez à limiter ?

Cette notion peut sembler très subjective mais comprendre le surdimensionnement est finalement assez simple. Il suffit de s'interroger sur son besoin réel en le mettant en rapport avec des critères très concrets. Lorsque j'achète un téléviseur par exemple, est-ce que j'ai véritablement besoin d'un écran de très grande diagonale, alors que la pièce dans laquelle il sera installé n'offre pas le recul nécessaire pour en profiter véritablement ? Lorsque j'achète un lave-vaisselle, est-ce que j'ai besoin d'une contenance de 15 couverts, alors que le foyer ne compte que deux personnes et qu'il ne pourra pas tourner

suffisamment régulièrement ? On peut également faire le même exercice avec le suréquipement, qui est l'autre problème majeur aujourd'hui. Est-ce que j'ai vraiment besoin de cette nouvelle paire de chaussures alors que j'en ai déjà dix dans le placard ? Bien souvent, se poser ces questions au moment de l'achat, c'est déjà y répondre.

Est-ce que c'est la fin de l'achat plaisir ?

La consommation doit évidemment rester quelque chose d'agréable. Nous sommes tous humains et avons des envies et des coups de cœur qui ne relèvent pas de décisions sagement réfléchies. Simple, au vu des enjeux environnementaux actuels, on peut difficilement

continuer à céder systématiquement aux sirènes marketing qui nous poussent à toujours acheter plus grand, plus rapide ou plus performant, sans qu'il existe nécessairement un besoin effectif derrière. Et il ne faut pas voir que la contrainte. Il y a d'autres gains à consommer plus responsable : des économies pour votre portefeuille ou même du temps que vous ne passerez pas dans les magasins. Enfin, l'achat plaisir n'est pas incompatible avec l'achat utile et juste sur un plan éthique et social.

Comment faire pour acheter mieux et trouver ce produit responsable et juste au milieu d'une offre pléthorique ?

Nous avons tous aujourd'hui accès à une très grande quantité d'informations. Les consommateurs peuvent se renseigner sur les conditions de production des produits qu'ils achètent et leur impact environnemental, en s'appuyant sur l'écolabel européen ou l'étiquette énergie par exemple. D'un autre côté, les fabricants se doivent d'être plus transparents. Avec la multiplication des labels, il peut effectivement être très difficile de différencier une véritable démarche écoresponsable d'un simple logo sans fondement. L'Ademe va publier en novembre prochain une étude sur les meilleurs labels environnementaux qui permettra d'y voir un peu plus clair dans la jungle des étiquettes. ♦

LA FACE CACHÉE

DE NOS ÉQUIPEMENTS À LA MAISON

Avant que nos équipements arrivent dans nos maisons, leur fabrication, leur transport et leur distribution génèrent des émissions de CO₂ et la mobilisation de matières premières.

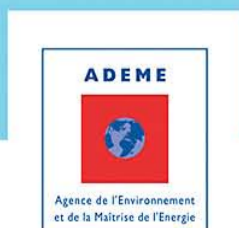
POUR LES ÉQUIPEMENTS

DE TOUTE LA MAISON

Le poids total équivaut à **1** hippopotame

La matière mobilisée pour les produire équivaut à **18** hippopotames

Le total des émissions carbone équivaut à **6** allers-retours PARIS NEW YORK



@ademe

#SobriétéMatérielle

#ConsoResponsable